

COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2011

Le 4 février 2011 à 20 heures15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Valéry PRUNIER, Maire.

Présents : VILLANNE JF - GENET JP – VASQUEZ E – PELLEGRINI S - AUBIN X – DUCOVAT D – PFEIFFER JL – LERAYER M.

Absent excusé : Roger MION

Secrétaire de séance :Jean François VILLANNE

1. Validation des deux derniers CR de CM

Après modification de certains points à la demande des conseillers, les comptes rendus des séances du 10 décembre 2010 et du 7 janvier 2011 sont validés. Il est d'autre part rappelé que sauf situations particulières ou nécessités, les compte-rendus doivent continuer à être dépersonnalisés comme convenu au printemps dernier.

2. Contrats de travail des employés communaux

Les textes régissant les contrats aidés ont été modifiés dans un sens restrictif considérant les déficits publics. Leur durée est ramenée à 20 heures par semaine pour une période de 6 mois, éventuellement renouvelable une fois. La participation de l'Etat n'est plus que de 70% contre 90% précédemment . D'autre part les conditions d'éligibilité à ces contrats sont plus draconiennes (jeunes de moins de 25ans en difficulté, personnes handicapées, chômeurs de plus de 12 mois). Ces conditions semblent exclure Jean-Claude Bérost et limiter le temps de travail aidé pour Sophie Dufoulon. Une simulation financière sera réalisée d'ici le prochain conseil afin d'évaluer précisément les différentes possibilités et le coût salarial restant à la charge de la commune. Il convient d'ores et déjà d'envisager une charge plus importante que de coutume pour la commune, ce qui est normal par solidarité nationale.

Par ailleurs, le Maire rapporte une réunion le 21 janvier avec Sophie Dufoulon et les premier et troisième adjoints. Cette réunion a permis de mettre certains problèmes au clair d'un côté comme de l'autre (difficultés du travail en hiver, retards...). Le Maire indique que la qualité du travail de Sophie Dufoulon devra être le critère principal pour le renouvellement de son contrat. Ce renouvellement est donc tout à fait plausible considérant la période mai-octobre 2010. Le Conseil accepte de continuer à embaucher Sophie Dufoulon pour les besoins de la saison 2011 si cette condition est remplie. En effet, le Conseil exclut la recherche d'une nouvelle personne pour la saison 2011, la recherche étant difficile. Le contrat sera de type aidé si cela demeure possible, sinon il existera quand même considérant les besoins de service.

3. Bilan financier 2010 et comparaison avec les années antérieures

Le Maire reprend les comptes 2010 par les grands chapitres budgétaires de la commune.

Les charges à caractère général (ch 011) se maintiennent à un niveau 5000 euros plus bas que sur les années 2006-2008. L'augmentation par rapport à 2009 n'est pas significative car dépend d'une facture de fioul en plus.

2006	2007	2008	2009	2010
45508	45593	45173	37726	40427

Les charges de personnel (ch 012) sont en augmentation délibérée, par le recrutement de Sophie Dufoulon, l'augmentation du nombre d'heures de l'adjointe administrative et du

fontainier. Environ mille euros proviennent de 2009 (soutien du centre de gestion pendant la période de l'été 2009 sans adjointe administrative). En prenant en compte les remboursements des contrats aidés par l'Etat, cela donne :

2006	2007	2008	2009	2010
39811	39370	43160	37608	46775

Les autres charges de gestion courante (ch 065) comprennent les indemnités aux élus (en hausse de 2200 euros par la nomination début 2010 d'un troisième adjoint) et les cotisations aux syndicats divers. Les fluctuations annuelles sont importantes : le SIGRS passe de 42 211 à 47 550 euros mais aussi le SDEA avec un coût inhabituel de 13355 euros en 2010.

2006	2007	2008	2009	2010
74103	66059	76125	65110	86235

Les charges financières de la commune continuent de diminuer, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté en direct (celui de l'école arrive dans le ch65).

2006	2007	2008	2009	2010
7606	6858	6104	5313	4482

Côté recettes, les quatre taxes (lignes 7311 et 7318) rapportent encore un peu plus, par l'augmentation de l'assiette (nouveaux habitants...) et non pas par l'augmentation des taux communaux, maintenus inchangés.

2006	2007	2008	2009	2010
90934	95380	102098	103855	111070

Les dotations de l'Etat continuent d'augmenter régulièrement depuis cinq ans.

2006	2007	2008	2009	2010
61071	65671	66570	72970	76619

Les revenus des immeubles continuent d'augmenter lentement mais sûrement.

2006	2007	2008	2009	2010
2680	3031	3847	4291	4711

4. Préparation du budget 2011

Les budget 2011 seront finalisés pour fin avril. Plusieurs réunions de préparation avec les adjoints et les conseillers volontaires sont prévues en février.

5. Place centrale du village

Les aménagements à réaliser nécessitent d'effectuer un relevé sur place et de préparer un plan qui déterminera la partie goudronnée réservée au parking et l'utilisation future de la zone non goudronnée. La plantation de végétaux le long du mur du cimetière est également envisagée et pourra commencer à la réception du plan. Une visite est prévue le 5 février en fin de matinée.

6. Questions diverses

a) Le site officiel de Bucey en Othe a été consulté 188 fois en janvier avec 45% de nouvelles visites. Un document plus complet concernant ces résultats a été élaboré par Stéphane Pellegrini. Il fait ressortir un pic très net de connections à la sortie du nouveau petit bulletin municipal ou de l'annonce électronique de la publication de nouveaux CR de conseil.

b) Le projet de Règlement Intérieur du Corps de Sapeurs pompiers réalisé par la commission ad hoc a été adressé au Directeur du SDIS. Au cours d'une réunion ce 4 février, et après un travail conséquent de son côté, celui-ci a fait part au Maire de ses remarques et de ses apports détaillés, en mettant à profit les commentaires du juriste affilié au SDIS qu'il avait questionné sur plusieurs points. Après une remise en forme pour intégrer tout cela, le projet de règlement sera adressé aux conseillers, puis présenté à toutes les personnes susceptibles de rejoindre le Corps.

- c) Certains chemins (Cliquat, lavoir...) ou des routes (Presbytère ..) sont très détériorés. Les trous des chemins empierrés seront rebouchés dès que le temps sera plus favorable. Nous profiterons aussi de la venue des entreprises qui effectueront la 2^{ème} tranche de voirie pour reboucher correctement les trous dans des chaussées.
- d) CCAS : une réunion du CCAS sera prochainement programmée avec sa présidente Elise Vasquez et le Maire pour discuter de nouveaux services à la population fragile.
- e) Une entreprise souhaite décharger des camions de terre à la carrière. Le chantier ayant lieu hors de la commune, le dépôt est refusé.
- f) Le devis concernant la reprise des vitraux blancs de l'église est modifié, certains travaux jugés inutiles par l'entrepreneur sont remplacés par la rénovation des grillages de protection extérieure, avec une modification négligeable du devis. La Commune remercie l'entrepreneur pour son honnêteté et apprécie un service plus important au même tarif.
- g) Le Maire rappelle à la commission associations pilotée par le premier adjoint qu'il avait été convenu d'une réunion avec toutes les associations pour aborder entre autres le planning annuel et les animations et formats possibles pour le repas citoyen les 13 et 14 juillet. Le premier adjoint répond qu'une réunion sera organisée en avril.
- h) Le Maire demande au troisième adjoint de se renseigner sur les aides possibles de la CAF pour la création d'une MAM (maison d'assistantes maternelles).
- i) Le mur du cimetière doit être remis en état et les briques rejointoyées. Ce travail sera confié à Jean-Claude Bérost. Le ciment est proscrit au profit de la chaux hydraulique pour ces travaux.
- j) Le Conseil approuve des travaux de l'ONF à hauteur d'environ 250 euros.
- k) Une cloche de l'église ne fonctionne plus. Le Maire se charge de contacter l'entreprise chargée de l'entretien et de la maintenance, qui est pourtant venue il y a quelques mois.
- l) Le premier adjoint essaie de réserver un barnum de la CDC pour les 13 et 14 juillet.

Séance levée à 23 heures 20